


# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## **PRODUIT : ARIONEX GRANULAAT - GRANULE**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Fournisseur:**  EDIALUX-FORMULEX NV  
Rijksweg 28  
B-2880 BORNEM

Tel.: 0032 (0)3 886 22 11  
Fax: 0032 (0)3 886 24 60  
E-mail: edialux@edialux.be  
www.edialux.com

**Erkenning :** PROTEX NV  
Neringstraat 15  
1840 Londerzeel  
Tel.: 0032 (0)3 354 13 04  
Fax: 0032 (0)3 354 13 16

**Usage :** Appât granulé pour lutter contre les limaces

**N° de téléphone en cas d'urgence :** +32 (0)70 245 245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Non connu

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Préparation à base de :

Metaldehyde (2,4,6,8-tétraméthyl-1,3,5,7-tetraoxacyclooctane) : 6 %

N° CAS: 108-62-3

Xn; R10, R22

Bitrex : 0,03%

N° CAS: 3734-33-6

N° CE: 2230952

Xn; R20/22, R38, R41, R52/53

### 4. PREMIERS SECOURS

Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

EDIALUX S.A

Fiche de Données de Sécurité Arionex Granulaat - Granulé



23/09/2008

Version 2 - 23/09/2008

Après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau. Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés : Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Monoxyde de carbone (CO)

Équipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelle : Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Indications complémentaires : Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Précautions à prendre pour la manipulation : Éviter la formation de poussière. En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration. Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés.

Préventions des incendies et des explosions : Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

### Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

*Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :*

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires : le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### Moyens de protection individuels

Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques



Protection respiratoire : Protection respiratoire recommandée.  
 Protection des mains : Gants de protection. Matériau des gants : gants en caoutchouc  
 Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.  
 Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : solide  
 Couleur : selon désignation produit  
 Odeur : faible, caractéristique  
 Point de fusion : non déterminé  
 Point d'ébullition : non déterminé  
 Point d'éclair : > 200°C  
 Auto-inflammation : le produit ne s'enflamme pas spontanément  
 Danger d'explosion : le produit n'est pas explosif  
 Densité : non déterminée  
 Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : dispersable  
 Valeur du pH à 20°C : 6-8  
 Teneur en substances solides : 100 %

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.  
 Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.  
 Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :  
 Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : 108-62-3 2,4,6,8-tétraméthyl-1,3,5,7-tétraoxacyclooctane  
 Oral LD50 : 283 mg/kg (rat)  
 Dermique LD50 : > 5000 mg/kg (rat)  
 Inhalatoire LC50/4h : > 15 mg/l rat  
 Effet primaire d'irritation :  
 De la peau : pas d'effet d'irritation.  
 Des yeux : pas d'effet d'irritation  
 Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.  
 Indications toxicologiques Complémentaires : Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, Le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement dans des compartiments de l'environnement : Mobilité et potentiel de bio-accumulation :  
 108-62-3 2,4,6,8-tétraméthyl-1,3,5,7-tétraoxacyclooctane  
 Kow 0,12 (répartition n-octanol/eau)  
 Effet écotoxiques :



Toxicité aquatique :  
108-62-3 2,46,8-tétraméthyl-1,3,5,7-tétraoxacyclooctane  
EC 50 % 73 (96h) mg/l (alg)  
LC 50 > 90 (48 h) mg/l (dap)  
75 (96h) mg/l (tro)  
Indications générales : Aucune pollution des eaux connue.

### 13. CONSIDERATIONS POUR LA DESTRUCTION

Méthodes de traitement des déchets; déchets des résidus; emballage souillé : Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.

Classification des déchets : Non applicable.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Symbole de danger : -**

**Phrases de risques : -**

**Phrases de sécurité :**

S2 : conserver hors de la portée des enfants

S13 : conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux

S20/21 : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

